Vol. XVI. Saint-Boniface, Manitoba, 28 Juillet 1887 L'Université Laval No. 41.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

VIVE LE SANG DE JESUS.

MGR J. S. RAYMOND.

Qui bibit meum sanguinem habet vitam aeternam.
[Jean. VI. 55].

Non, ce n'est pas la mort qui règne en cette enceinte,
Car le Seigneur l'a dit, et sa parole sainte
Demeure pour l'éternité :
" Si vous buvez mon Sang vous trouverez la vie,
" Une vie à jamais bienheureuse, infinie,
" Dans le sein de ma charité. "

Et ce Prêtre du Christ, au divin sacrifice,
A bu le Sang divin remplissant son calice
Durant cinquante ans, chaque jour ;
Et ce Sang l'animait d'un zèle tout de flammes,
Il vivait de Jésus, il avait soif des âmes
Pour les offrir au Dieu d'amour.

Et maintenant il dort sur sa funèbre couche,
Mais ce n'est pas la morf qui glaça sur sa bouche
Les derniers accents de sa voix ;
C'est la *vie éternelle* où, d'un vol de colombe,
L'âme doit arriver, en passant par la tombe,
Après avoir porté la croix !

O Père, ô Père aimé, tu vis..c'est l'espérance
Qui repose en nos cœurs broyés par la souffrance,
Dans ces jours de tristes regrets ;
Tu *vis* .....et tu bénis ta famille qui pleure,
Ces Vierges, tes enfants, qui puisaient à toute heure
Auprès de toi courage et paix.

Non, Dieu n'a pas voulu nous ravir notre Père,
Ton zèle voit s'ouvrir comme une autre carrière
Plus féconde et plus belle encor ;
Tu viendras nous parler de Dieu, ton Bien suprême,
De Jésus que tu vois, de sa Mère qui t'aime,
Du Sang Divin, notre trésor.

Oh ! ce Sang de l'agneau, tu le bois dans l'ivresse,
Non plus comme au calice où ta sainte tendresse
Trouvait tant de suavité ;
Tu goûtes ses douceurs à leur source divine,
Aux blessures du Christ dont l'éclat t'illumine
Et t'empourpre de sa beauté.

Tu nous l'as fait aimer ce vin de tes délices,
Tu nous faisais offrir des vœux, des sacrifices,
Pour que tous les cœurs, d'une voix,
Chantent louange et gloire au sang du Dieu-Victime,
Et que les Rachetés, d'un mouvement sublime,
Tombent tous au pied de la croix !

Le premier, tu jetas au sol de la patrie
De l'amour de ce Sang la semence bénie
Qui croit chaque jour sous nos yeux ;
Et le doux Rédempteur récompensera ton zèle
En venant couronner son Apôtre fidèle
Au jour de son Sang Précieux !

Père, puisque tu *vis*, poursuis ton œuvre chère,
Avec un autre cœur de Pontife et de Père,
Que le tien travaille pour nous,
Qu'il reste en ce séjour comme notre richesse,
Comme un consolateur d'une grande tristesse
Et ton souvenir le plus doux.

Veuillez offrir, pour sa chère âme, une goutte du Sang de votre calice.

(1) Mgr Joseph LaRocque.

PENSÉES.

—Le plus homme d'esprit finit par faire, sans y prendre garde toutes les sottises dont il s'est moqué. Heureux le plus homme de bien, sl'il évite les fautes dont il a horreur.

A trente ans tout homme a été humilié dans ses délicatesses ; à quarante ans dans ses vanités ; à cinquante dans ses hauteurs ; il connait à soixante ans le néant de ses forces ; plus outre, le néant de la vie.

LOUIS VEUILLOT.

Les efforts de l'homme pour se procurer de la joie sont parfois dignes de l'attention du philosophe.

Le désespoir est un compteur. il tient à faire son total. Rien ne lui échappe. Il additionne tout, il ne fait pas grâce des centimes. Il reproche à Dieu les coups de tonnerre et les coups d'épingle. Il veut savoir à quoi s'en tenir sur le destin. Il raisonne, pèse et calcule tout.

L'ange gardien de la femme aimée, c'est la concience de l'homme qui aime.

L'amour est ainsi ; on peut être envahi un moment par une obsession de pensées quelconques ; la femme qu'on aime arrive et fait brusquement évanouir tout ce qui n'est pas sa présence sans se douter qu'elle efface peut être en nous un monde.

Le moment où la femme cesse de compter par printemps et commence à compter par hivers, est irritant.

VICTOR HUGO.

LES ELECTIONS DE ROME.

Les élections de Rome ont donné la majorité aux catholiques. Ce fait est l'avant-coureur d'un changement de politiques. Jusqu'ici les catholiques italiens, obéissant aux ordres du Saint-Siège, se sout tenus, quant aux élections politiques, dans une réserve qui a permis à la révolution de dominer dans la Chambre. Les élections municipales de Rome montrent la force qu'auront les catholiques lorsqu'ils prendront hardiment part aux élections. Les révolutionnaires français ou italiens sont fort surpris. Ils craignent que Rome ne leur échappe. Les catholiques sont encore en majorité en Italie ; qui les empêchera de ramener la capitale à Florence ?

La royauté, faible par elle-même, n'est soutenue que par un parti révolutionnaire ou républicain qui bénéficierait tout autant de sa chute que de son maintien. Le moment est donc venu pour elle de chercher d'autres appuis. En restant à Rome, elle court au schisme et établit un germe fécond de divisions parmi les populations italiennes ; elle s'interdit toute facilité et même tout désir d'avoir une action catholique au dehors. En un mot, elle suit la politique de la France, et s'expose en outre aux revendications de toutes les puissances dont les sujets sont en partie catholiques.

Les catholiques italiens feront entendre deux cris, l'un : Florence capitale de l'Italie ! et l'autre : Rome capital de la chrétienté !

Il n'y a pas d'opposition, et l'Italie ne fait pas un sacrifice. Il y a quelques années à peine que l'Italie existe comme Etat. Le territoire de Rome ne lui a jamais appartenu ; elle ne cède rien qui soit à elle ; elle se retire d'un terrain étranger. La maison de Savoie n'a pas même sur Rome un droit de conquête, Victor-Emmanuel y a été poussé par la Révolution, et avec lui et sous son successeur, ce sont les chefs de la révolution qui règnent et gouvernent. Il s'agit donc de savoir si un gouvernement régulier, durable, peut se constituer en dehors des catholiques. C'est en ces termes que la question se pose, depuis que la Papauté a repris son ascendant en Europe.

L'Italie, dans sa révolution, n'a été que la comparse de la France, et elle est allée moins loin qu'elle, à certains égards. Au point de vue temporel de la Papauté, elle marche de pair avec l'empire napoléonien. Que Rome soit la première ville du royaume italien ou la seconde ville de l'empire français, n'est-ce pas la même chose ?

Dans les deux cas, c'est Rome absorbée ; et il est clair que cette absorption, c'est l'absorption de la Papauté. Ni Napoléon, ni la Révolution ne veulent un Pape indépendant. Au fond le Vatican dans les conditions actuelles, n'est pas plus sûr que le château de Fontainebleau.

La chrétienté exige un Pape qui ne soit pas plus Italien que Français, et qui, par son indépendance territoriale, soit de toutes les nations. L'Europe toute entière, en refusant de s'associer à l'anniversaire de 89, a protesté contre la Révolution et l'œuvre principale de cette Révolution fut la chute du pouvoir temporel ; par là elle s'imposait à l'Europe. Est-ce que l'Italie, en mettant les mains sur le territoire de Rome, ne s'impose pas également à l'Europe ? Et s'imagine-t-on que l'Europe, qui n'a pas été vaincue par l'Italie, supportera longtemps cette domination de la ruse et du sophisme ?

Depuis quarante ans, l'influence étrangère à Rome prépare la dissolution des vieilles mœurs et suscite mille obstables à la reconstitution de l'autorité pontificale.

C'est cette révolution qui s'est emparée de Rome, de l'aveu indirect des puissances signataires du traité de Paris. Aujourd'hui les puissances, qui ont un peu la main forcée, semblent revenir de quelques illusions et comprendre autrement leurs intérêts. Elles n'interviennent pas dans les affaires italiennes : ce sont choses catholiques ; il est bon que les italiens se le tiennent pour dit, sauf à eux à braver à leurs périls et risques, s'ils le jugent à propos, le droit européen.

LE PETIT MINEUR.

Dans le département des Côtes du-Nord, France, à environ deux lieues du bord de la mer, se trouvent de vastes carrières d'ardoises et de granit, dans lesquelles beaucoup d'hommes sont employés. L'ouvrage est fatiguant et dangereux, quoique la plus grande partie—l'extraction du granit principalement—est faite sur la surface du sol. Le pic est souvent d'aucune utilité, car le granit est si dur que l'acier le mieux trempé y rebondit, ne laissant à peine aucune marque. Au premier abord on croirait que les hommes de cette localité font la guerre au lieu de miner. Dans ces carrières, comme sur le champ de bataille, ou devant une ville assiégée, la poudre règle de grandes questions : les forteresses de l'ennemi sont attaquées et ensuite on les fait sauter.

Des mineurs intrépides s'exposent chaque jour à mille dangers en creusant des galeries sinueuses sous ces rochers antédiluviens, et se glissant à travers des crevasses dans des blocs de granit qui semblent se railler des petits efforts de l'homme. Lorsqu'on a pénétré à une certaine distance, les mineurs font une cavité dans le rocher, et la remplissent de poudre qu'on passe en paquets de main en main.

Au centre de cette masse de destruction on place une fusée qui s'étend jusqu'au dehors de l'entrée de l'étroit passage ; et quand tout est ainsi préparé, les mineurs se retirent à une distance, excepté un qui reste pour mettre le feu à la fusée. Aussitôt qu'il a accompli ce devoir périlleux, il rejoint ses compagnons aussi vite qu'il peut.

Il serait difficile de donner à nos lecteurs, une idée exacte de ces explosions, dont quelques-unes sont assez fortes pour détruire une ville entière. Des montagnes de granit, lancées en l'air avec une force terrible, semblent obscurcir le soleil, et, tombant comme une pluie de pierres météoriques, broient, brisent et écrasent tout ce qui se trouve sous elles. Il arrive quelque fois, aussi, que les effets destructifs de ces explositions s'étendent bien plus loin qu'on avait calculé. Les propriétés environnantes sont ravagées, les chemins coupés en morceaux, et les mineurs s'ils ne se sont pas retirés assez loin, sont tués.

Cependant, malgré ses dangers, cet ouvrage donne aux habitants, de plusieurs villages, leurs seuls moyens de subsistance. Les habitants de Billoville, environ six milles de Sait-Brieuc, travaillent tous dans les carrières. C'est dans ce petit canton que naquit Lucien Richard. A l'âge de 14 ans, il avait été successivement témoin de la mort de son père et de son frère aîné, tous deux tués dans les explosions. Il était courageux et travaillait dur pour supporter sa mère infirme, et deux petites sœurs, qui n'avaient personne d'autre pour avoir soin d'elles. Pour mieux réussir à leur aider il se charge de la partie la plus dangereuse du travail, c'est-à-dire d'allumer le feu à la fusée. Avec de longues fusées le succès de l'opération est souvent douteux ; aussi se servait-il de fusées courtes qui lui donnaient juste le temps de rejoindre ses compagnons.

A chaque explosion, Lucien recevait du propriétaire de la carrière une somme extra d'argent, qu'il portait joyeusement à sa mère.

Elle connaissait la nature dangereuse de son ouvrage, l'embrassait tendrement chaque matin avant son départ de la maison, et soupirait ; " Hélas ! que c'est pénible de te voir chaque jour exposer ta vie pour supporter les nôtres ! " mais il faisait voir que le danger n'était pas aussi grand qu'on le prétendait et répondait en souriant : " Ne soyez pas inquiète de moi, ma mère ; je comprends bien la besogne à présent, et quand j'allume la fusée je fais toujours le signe de la croix et pense à vous ; ainsi vous voyez, Dieu me protègera." La bonne mère était légitimement fière d'un tel fils, et faisait tont en son pouvoir pour enjoliver sa maison autant que ses moyens limités le lui permettaient.

Un jour, une explosion bien plus forte que d'ordinaire devait avoir lieu. Durant trois semaines les mineurs avaient fait une cavité dans le roc avec des forêts. Des blocs de granit qui étaient destinés de ne jamais voir la lumière devaient être délogés et déchirés en morceaux ; plusieurs quarts de poudre avaient été placés dans la cavité que les ouvriers venaient d'achever, et la fusée était mise en position.

Lucien se glisse dans le passage étroit—se blessant a différentes parties du corps sur les pointes aigues des roches ébréchées—touche à la fusée, et se hâte de retourner vers ses compagnons, qui se tenaient à une distance éloignée attendant silencieusement le terrible soulèvement de l'écorce terrestre.

A peine Lucien les eût-il rejoints qu'il aperçoit une voiture tirée par deux chevaux, et venant vers l'endroit même qui dans quelques instants s'ouvrira avec toute la violence d'une éruption volcanique, et détruira tout ce qu'il y a dans les environs. Son regard perçant lui apprend que c'est la voiture du propriétaire de la carrière qui vient la visiter avec sa femme et ses deux filles.

La fusée était lente à brûler, et la voiture avançait toujours ; selon toute probabilité elle arriverait en même temps que le feu prendrait dans la poudre.

Les hommes crièrent et firent des signes au cocher de rebrousser chemin ; mais il était trop éloigné pour entendre leurs cris et comprendre leurs gestes.

Ils avaient l'air consternés, et dépourvus de toute présence d'esprit. Tont à coup le jeune garçon sort de parmi eux, et dans un instant il a disparu dans les retraites de la caverne de pierre. Maintenant il faut de l'agilité et du courage ! Comme un serpent il glisse dans les fissures des passages étroits ; son passage est marqué par des guenilles et du sang, mais c'est une affaire de vie et de mort ; il avance toujours—la fusée est atteinte, saisie, et retirée. Dieu soit béni ! il fait le signe de la croix, se repose un moment et revient sur ses pas, emportant la fusée avec lui.

Dans le même temps le propriétaire était arrivé, et, en apercevant les visages pâles des hommes au lieu de leurs discours il apprend le danger auquel il vient d'échapper. Il saute de la voiture au moment ou Lucien, ensanglanté et déchiré, sort de la terre. Prenant le jeune garçon dans ses bras, il s'écrie : "Enfant héroïque, à partir d'aujourd'hui tu seras un membre de ma famille ! Tu demeureras avec nous et je me ferai un devoir de veiller à ce que tu sois à l'aise et ne manques de rien à l'avenir.

—Monsieur, dit Lucien, veuillez me conduire chez ma mère ; il y a un instant écoulé j'ai cru que je ne la verrais plus ; je me sens un peu malade mais sa présence me remettra promptement.

La bonne mère fut grandement surprise de voir arriver devant sa petite chaumière un splendide carosse, duquel descendit son fils suivi du plus riche seigneur du pays.

—Ma bonne femme, dit le gentilhomme, en désignant Lucien, quand on possède un trésor comme celui-ci, on doit le garder soigneusement ; et à cette fin vous recevrez à l'avenir une pension annuelle de 1200 francs.

En entendant ces paroles, la mère et son fils se jettent aux pieds de leur bienfaiteur reconnaissant. On envoie chercher un notaire, et lorsque les documents furent faits, le garçon dit : " Monsieur, c'est beaucoup plus que je ne mérite, mais je tâcherai de me rendre digne de votre générosité."

Lucien a tenu sa promesse. Aujourd'hui le petit mineur est maire de sa commune ; ses sœurs sont mariées, mois sa mère ne l'a jamais quitté. Et maintenant quand les mineurs parlent de Lucien Richard, ils ôtent leurs chapeaux comme marque de respect pour l'intelligence, le courage, el l'amour filial de leur ancien compagnon.

PRÉSERVATIF POUR LES BESTIAUX CONTRE LES PIQURES DES MOUCHES.

Pour préserver vos chevaux, vos bœufs, en général tout le bétail que vous voulez soustraire à la piqûre des mouches, il suffit de laver, à la sortie de l'étable, les parties où se portent d'ordinaire les mouches, avec une décoction d'aloès soccotrin, substance très amère, très peu chére et qui se trouve chez tous les les pharmaciens. Cette substance se fond très promptement dans l'eau. Dans deux pintes d'eau, on en mettra pour deux à trois centins ; mais il faut se garder d'humecter avec cette décoction le nez et les lèves de vos bêtes qui se lècheraient ; c'est d'une amertume exécrable.

Les souffrances qn'éprouvent les animaux par la piqûre des mouches et surtout par celle des taons, les mettent quelquefois en fureur et exposent à de grands dangers les personnes qui s'en servent et entraînent aussi parfois la mort d'un animal de haut prix. Nous connaissons un cultivateur qui a perdu un cheval pour lequel il avait refusé $600 quelque temps auparavant, uniquement parce que ce cheval avait été piqué par un taon et de fureur s'était jeté sur une amas de pierre qui se trouvait sur son chemin. Pourquoi n'essaie-t-on pas d'un procédé qui, en garantissant d'un péril possible, présente, en outre, le moyen d'éviter un tourment continuel à des animaux qui nous sont utiles ?

(*Le Nicoletain.*)

Le Manitoba.

Jendi, 28 Juillet 1887.

LE TRAVAIL.

La nécessité du travail existe pour tous. C'est une loi établie par Dieu lui-même : "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front," nous disent les saintes écritures ; nul ne peut s'exempter de ce précepte. Nous n'entreprendrons donc pas d'en faire voir l'obligation, notre but n'étant que de donner aussi brièvement que possible, quelques conseils pratiques pour rendre ce devoir plus léger et plus profitable. C'est aux cultivateurs particulièment que s'appliqueront nos remarques ; en effet, ce sont eux surtout qui doivent savoir bien conduire leur travail, car eux seuls peut être sont libres de l'appliquer comme bon leur semble.

Tout travail pour être profitable doit être fait avec ordre, en temps opportun, et ne pas être pas remis au lendemain quand il peut être fait le jour même. C'est spécialement pendant ce temps précieux de la moisson que le cultivateur doit savoir bien appliquer son travail. L'heure de la récolte arrivée, il faut qu'il soit prêt en même temps que ses grains, c'est-à-dire, qu'aucun autre travail ne doit l'occuper. Et pourtant ce n'est pas ce qui a lieu souvent. L'on rencontre certains cultivateurs, qui, le temps de la moisson venu, ont toujours quelqu'ouvrage à terminer et ils retardent de quelques jours; de semaines quelques fois la récolte de leurs grains qui pendant ce temps continuent de mûrir et ne peuvent plus se sauver sans grande perte ; sans compter qu'à part cela ils perdent souvent un temps favorable qu'ils risquent de ne plus avoir. Ceux-ci tout en travaillant autant que leur voisin plus circonspect n'auront pas su tirer les mêmes profits de leur labeur, et partant vous les entendez murmurer contre leur mauvaise chance Rien ne leur réussit, disent-ils. Cependant, ils sont les seuls coupables. Ils n'ont pas su ordonner leur travail, ni le faire en temps opportun.

Il en est d'autres qui par une économie déplacée laisseront souffrir leur grain, plutôt que d'employer l'aide dont ils ont besoin. Pour ne rien débourser, ils perdent souvent le double, le triple de ce que leur auraient couté quelques journées d'homme, et ils travaillent comme quatre, selon l'expression usitée, s'exténuent, ne se doutant pas qu'au lieu d'avoir fait un travail profitable, ils ont subi des pertes. A les entendre, ils n'ont pas les moyens de se faire aider, ils ont besoin d'économiser. Mais ce sont ces économies-là qui appauvrissent, c'est justement ce que le langage populaire appelle "sauver un œuf pour perdre un bœuf."

Nous ne parlerons pas de celui, qui par négligence, pour ne pas dire plus, recule autant qu'il le peut son travail et attend la dernière heure pour le commencer, convaincu que nous sommes, qu'il ne se rencontre pas ici, ou que du moins il y est une exception si rare qu'il peut bien être ignoré.

Ainsi, que l'on sache faire sa récolte au jour et l'heure venus ; que pour la sauver l'on ne craigne pas d'employer les mains nécessaires. En sauvant ses grains en bonne condition, en terminant sa moisson une journée plus tôt, un cultivateur épargnera souvent le centuple du montant qu'il aura dépensé en gages. Que les cultivateurs voient ce que font ceux d'entre eux qui réussissent le mieux, les bons cultivateurs ; qu'ils suivent leur exemple, et leur labeur sera béni, leur travail sera profitable, si comme eux ils savent en faire une bonne application.

LES MECONTENTS.

Personne n'est content de son sort a dit un vieil auteur. S'il eut vécu de notre temps il aurait pu ajouter : ni de celui des autres. Qui de nous n'a rencontré de ces personnes qui se plaignent sans cesse. A les entendre, elles sont méconnues, leur mérite est ignoré et le reste de la kyrielle. Pourtant tel autre qu'elles connaissent a obtenu un avantage, qui leur était bien dû à elles, si l'on veut parler franc. Presque chaque jour nous sommes à portée de subir quelques-unes de ces lamentations contre les institutions, les hommes et les choses, ce qui existe, ce qui a existé, et quelquefois contre ce qui sera. Cette manie de critique ne serait que ridicule si souvent elle ne devenait coupable. A force de se torturer pour ne voir la vie que sous son mauvais côté, on s'habitue à ne rien respecter ; l'on parle de tout en mal, de ce que l'on connait, comme de ce que l'on ne connait pas. Tout passe dans le même sac Comme le paysan de la fable, on trouve à redire de ce que Dieu n'ait pas mis la citrouille dans le chène et le gland à la place de cette dernière, heureux encore, quand il ne leur tombe qu'un gland sur le nez, pour leur faire comprendre leur erreur.

Ces grands détracteurs de l'ordre de choses existant ont-ils raison de se plaindre. Etudiez-les de près et vous verrez d'où viennent leurs malheurs. Ils ne réussissent pas par ce qu'ils ne le veulent pas. Ils se contentent de murmurer, oubliant que la première condition du succès c'est de s'aider soi-même. Leurs talents sont méconnus, disent-ils. Mais à qui la faute? S'ils en ont réellement, à eux de les faire valoir, personne n'est tenu d'aller découvrir la lumière sous le boisseau. Et puis la plus part de ces mécontents sont ambitieux, tout ne leur convient pas, ils visent aux premiers rangs, ils ne veulent pas parvenir mais arriver de suite, ne se rappelant pas que partout la lutte est de rigueur, que tout s'acquiert à force d'énergie et de persévérance, et que pour celui qui veut et prend des moyens de réussir, la position la plus humble sert de marchepied.

Malheureusement, nos mécontents ne comprennent pas ces raisons, la plus part sont incurables, ils caressent leur mal, et n'en veulent pas guérir. Mais les plus à plaindre ce sont eux.

ASSOCIATION SAINT-JOSEPH.

Les métis français qui forment cette association sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ont, pour la première fois, lundi 25 courant, célébré leur fête nationale. Vers les neuf heures du matin, une délégation de membres de l'association se rendaient au palais archiépiscopal pour rencontrer leur chapelain M. l'abbé A. Dugast.

Il y a eu messe solennelle, à la la chapelle de St. Vital. M. le chapelain officait assisté du Révd. Père Belliveau, S.J., et du Révd. M. Cameron, comme diacre et sous-diacre. M. Albert Bétournay, organiste de la cathédrale, présidait le chœur où l'on remarquait M. le maire Lévêque.

Après la messe, M. Ambroise Lépine, président, présenta à M. le Curé, chapelain de la nouvelle association, une adresse bien exprimée dans laquelle il disait que les Métis Canadiens-français voulaient depuis longtemps avoir un point de ralliement, un jour dans l'année pour se voir, s'encourager et se rallier, en un mot qu'ils désiraient une fête nationale : qu'ils avaient toujours eu une tendre dévotion envers Saint-Joseph et qu'ils ambitionnaient d'avoir pour patron ce grand saint modèle de l'homme laborieux, protecteur des familles, défenseur des opprimés. Notre bien-aimé Archevêque, dit il, a bien voulu nous permettre cette association, et, aujourd'hui nous sommes heureux de nous trouver agenouillés aux pieds du Dieu des nations pour lui demander de vouloir bien bénir cette société naissante. Mon Père, comme antrefois Moïse sur la montagne, vous avez élevé vos mains vers le ciel, vous êtes monté à l'autel et vous avez imploré le Tout-Puissant pour le peuple Métis : votre charité et votre bienveillance inondent nos cœurs d'une grande et douce joie. Soyez, s'il vous plaît, l'interprète de nos respectueux hommages et de notre profonde reconnaissance auprès de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Avant de nous séparer, Mon Père, bénissez nos vieillards, nos pères et mères de familles, notre jeunesse et nos petits enfants : que votre benédiction et l'intercession de nos glorieux patrons, Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste, nous obtiennent d'être une nation sainte et par conséquent une nation forte et vaillante. Recevez de nouveau l'assurance de notre respect et de notre entière reconnaissance.

M. le Curé les félicita d'asseoir cette association naissante sur des bases aussi solides que celles de la religion. Le premier acte, dit-il, de votre première réunion a été de venir dans la maison de Dieu, assister à l'offrande de l'Auguste Victime, demander, comme vous le dites, au Dieu des nations de vous bénir. Ce commencement est d'un bon augure pour votre association, car, comme a dit quelqu'un, toutes les institutions humaines sont plus ou moins durables à proportion qu'elles sont divinisées ; la vôtre durera donc. C'est pour moi une véritable jouissance de prier avec vous et j'apprécie l'honneur d'avoir été choisi comme premier chapelain de l'Assaciation Saint-Joseph. Avant mon départ je suis allé saluer Monseigneur, il m'a prié de vous dire qu'il vous benissait tous de tout son cœur. Les quarante-deux années de son apostolat au milieu de vous disent assez quelle place vous occupez dans son cœur affectueux. Je lui transmettrai avec bonheur vos vœux et votre reconnaissance.

Puis l'on se rendit à environ trois milles, ou l'on prit sur le gazon un dîner copieux. L'aprés-midi fut employée à des jeux athlétiques de toutes sortes, des courses de chevaux.

L'entrain, l'harmonie la plus parfaite n'ont cessé de régner durant toute cette fête qui a duré jusque vers les 7½ heures du soir. Toutes les personnes qui y ont pris part en sont revenues enchantées.

PENIBLE ACCIDENT.

Vendredi dernier le R. P. Desjardins S.J., qui était en promenade à Sait-Boniface, avec trois jeunes élèves du Collège Ste. Marie, Fortunat Brunet, John Cox et Edouard Masson, se rendaient au Portage-du Rat dans l'intention d'y passer quelques jours. Quelques élèves du Collége de Saint-Boniface allèrent les rejoindres et sont revenus lundi, après avoir passé une journée des plus agréables. Le R. P. Desjardins et ses élèves devaient partir mardi soir par les lacs et descendre le St Laurent jusqu'à Montréal. Lundi après-midi, les RR. PP. Desjardins et Beaudin avec Brunet et Cox partirent pour une excursion en bateau. Les deux jeunes élèves voulurent prendre un bain. Cox ne séloigna pas du rivage mais Brunet qui était un habile nageur s'eloigna, plongeant à plusieurs reprises et remontant aussitôt à la surface du lac. Enfin comme il tardait à reparaitre après un dernier plongeon, Cox appela au secours, et les P.P. Desjardins et Beaudin avec MM. Hespeler et Newlands se rendirent en toute hâte à la rescousse, M. Newlands plongea et trouva l'infortuné gisant au fond du lac ; il était encore dans l'attitude d'un plongeur. La mort semblait avoir été instantanée. Les soins les plus empressés furent prodigués mais en vain. Il était bien mort. Il est tout probable que la mort a été causée par la rupture d'un vaisseau ou d'un anévrisme. Ce qui porte encore plus à le faire admettre, c'est qu'après des frictions énergiques, on est parvenu à faire rondre au cadavre de l'eau melée de sang, et sa disparition instantanée, sans lutte dans un endroit peu profond confirme encore cette supposition.

Inutile de faire mention de la douleur des Révérends Pères et des camarades du jeune Brunet.

Jeune homme plein de talent, il était un des élèves marquants du collége de Sainte-Marie où il s'était toujours fait remarquer par sa piété et ses succès. Les RR. PP. Jésuites et sa famille fondaient sur lui les plus belles espérances. Durant son court séjour dans notre ville, il avait su s'attirer l'estime de ceux qui l'ont rencontré.

La mort l'a trouvé préparé, avant son départ de cette ville il avait le bonheur de recevoir la sainte communion. Il n'était âgé que de 19 ans. Nous prions M. l'échevin Brunet et sa famille de vouloir bien accepter nos plus sincères condoléances dans le malheur inopiné qui les frappe.

LA BETE A PATATE.

Saint-Norbert, 20 juillet 1887.

M. L'éditenr,

Veuillez bien me permettre quelques lignes de votre journal pour faire connaltre aux cultivateurs l'apparition de la bête à patates en plusieurs endroits de la province. Les savants l'appellent le Doriphore à dix lignes. Elle semble assez capricieuse, mon champ étant le seul qui ait eu sa visite pour plusieurs milles autour de chez moi.

Je vais donner une courte description de l'insecte pour ceux qui ne le cennaissent pas. Il est gros comme une fêve, avec lignes noires el jaunes sur le dos. Il dépose ses œufs sous la feuille du tubercule. L'insecte éclos en quelques jours. Sa couleur première est noir, ensuite elle passe du noir au jaune, jusqu'à ce que ses ailes soient formées. Il se multiplie si rapidement qu'un champ en est vite couvert.

Il y a plusieurs moyens de détruire la bête à patate. Quand il y en a peu on les ramasse ; mais la besogne devient vite décourageante, quand elles sont nombreuses.

Voici je crois le procédé le plus économique et peut-être le plus avantageux. Je l'emprunte de M. Lippens. On mélange ensemble du vert de Paris et du plâtre, une livre de vert de paris, dans cinquante à soixante livres de plâtre. Le matin à la rosée ou même dans le cour de la journée si le temps est humide on saupoudre les plantes avec ce mélange. Il ne faut pas se servir de la main si elle est gercée ou blessée, car le vert de paris est poison. On se sert avec avantage d'une écuelle de ferblanc munie d'un manche et percée de petits trous à la manière d'un couloir pour le lait mais d'une forme plus grande."

Faites la première application de bonne heure afin de détruire la première génération. Le vert de Paris doit être de bonne qualité. Un quart de plâtre mélangé avec le vert de Paris peut suffire pour deux acres de patates.

Ce mélange, s'il est saupoudré de la manière indiquée plus haut, c'est-à-dire de bonne heure le matin à la rosée, s'attache aux feuilles et aux tiges de la patate, et loin de faire dommage à la récolte, il l'améliore de beaucoup, car le plâtre est un des meilleurs fertilisants.

Il ne faut pas laisser errer les animaux au milieu des plantes de patates, ils s'empoisonneraient.

Je ne crois pas, M. l'Editeur, qu'il soit nécessaire d'en venir à ce procédé maintenant, l'insecte ne s'est pas encore multiplié, tout de même il faut le détruire et de suite.

J'ai ramassé dans une écuelle de ferblanc, tous ceux qui sont venus s'abattre chez moi. Depuis je n'en ai pas trouvé d'autres.

Votre dévoué,

THOMAS GELLEY.

Nouvelles Politiques.

—M. Jones, candidat conservateur, a été élu dans le comté de Digby par une majorité de 31.

—L'Honorable M. LaRivière, Trésorier Provincial et l'Hon. Dr Wilson, accompagnés de M. Robinson M.P.P., ont visité Saint-Laurent, lac Manitoba pour des aflaires relatives à leurs départements. Le Dr Wilson au sujet du drainage et le Trésorier Provincial pour déterminer la valeur des terres basses de la municipalité. Une adresse a été présentée aux honorables ministres. Ils ont trouvé la municipalité de Saint-Laurent dans un état prospère, et croient qu'elle a les meilleurs chemins de la Province.

—L'hon. M. White ministre de l'Intérieur était à Winnipeg lundi et est parti pour l'ouest.

—L'hon. Alexander McKenzie, madame McKenzie, M. Duncan McIntyre, sont passés à Winnipeg, jeudi dernier, en route pour Banff, où ils séjourneront quelques semaines.

PERSONNEL.

Mademoiselle Gravelle, de Renfrew, Ont., est arrivée vendredi dernier, à Winnipeg, où elle passera quelques mois chez sa sœur, Madame Grison.

MM. Edouard et Sifroy Fortin, en visite depuis quelques semaines, chez leur frère, M. Georges Fortin, avocat, de Winnipeg, sont partis lundi soir, pour la province de Québec.

Monsieur et Madame Verge, sont revenus mardi matin du Portage-du-Rat.

Les hons. MM. LaRivière, Hamilton et M. l'abbé LaRivière, sont partis hier matin pour Sainte-Anne.

Nouvelles Religieuses.

—La neuvaine à Ste Anne s'est terminée mardi 26, par une messe solennelle à la cathédrale. Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père André, qui a su intéresser vivement les fidèles en leur parlant de son récent voyage en Bretagne et surtout du célèbre sanctuaire de Ste Anne d'Auray. Les communions ont été très nombreuses.

Sa Grandeur Mgr Grandin arrivée de l'Est vendredi soir, avec les Révd. Pères André et Lestang, a passé quelques jours au Palais, a prêché dimanche à la grand'messe et est partie pour l'ouest mardi matin.

—Le Révérend Père Desjardins qui a passé quelques jours à Saint-Boniface, est parti mardi soir pour Portage du Rat.

—Dimanche dernier M. le curé Dugas, annonça qu'il avait été décidé de faire à la cathédrale les réparations nécessaires pour la consécration qui doit avoir lieu en septembre. A cette fin Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque a donné la belle somme de $1,000. Les parroissiens devront s'empresser de souscrire la balance. Tous doivent avoir à cœur l'embellissement du premier temple de l'Archidiocèse.

—Le Révd, Père Lestang, arrivé en même temps que Sa Grandeur Mgr Grandin et le Révd. Père André est parti pour l'ouest ce matin.

—Ce matin, en célébrant la sainte messe le Révd. Père Maisonneuve s'est évanoui. Le Dr Lambert appelé en toute hâte, lui donna ses soins. Il espère que cette indisposition n'aura rien de bien grave.

Nouvelles d'Europe.

—Le gouvernement anglais n'a rien reçu à propos du prétendu décès de l'explorateur Stanley.

La rumeur à propos du décès Stanley n'est pas du tout crue à Londres. Les dernières nouvelles authentiques reçues de lui étaient d'Arussimi, à la date du 2 juin dernier. Il est en conséquence impossible pour un naturel d'arriver à temps à Matand puisque la distance entre Arussimi et Matade est de mille milles et dans un pays des plus difficiles à parcourir.

—Le gouvernement anglais a décidé d'autoriser la commission agraire de reconsidérer, dans un certain délai, les loyers des fermes qu'il a été prouvé avoir été affectées par la réduction dans les prix des produits et des animaux.

—A l'assemblée de la ligue nationale tenue à Dublin le 19 courant le maire Sullivan qui présidait a dit : "Toute la ligue est prête pour résister à la loi de coercition. M. Grilly a déclaré que les moyens de rendre cette loi nulle étaient nombreux et que les parnellistes traiteraient cette loi avec un souverain mépris.

—A une assemblée du Carlton Club, il a été décidé que si une hostilité générale était manifestée pour les clauses de banqueroute dans le bill agraire le gouvernement chercherait à en trouver d'autres pour les remplacer.

M. Sanderson, conservateur, prit la parole après lord Salisbury et a désapprouvé les conservateurs de se soumettre aux libéraux unionistes. En agissant ainsi les conservateurs paient trop cher l'appui des libéraux unionistes.

—l'Allemagne poursuit son œuvre de germanisation dans les anciennes provinces françaises : l'Alsace et la Lorraine.

Uu journal,—le *Landes Zietung*—publie un recensement officiel qui démontre que dans les cinq années qui se sont écoulées depuis 1880, 37,000 allemands se sont fixés dans les provinces françaises et ont remplacé 49, 254 indigènes.

Si l'on ajoute à cela le bannissement systématique de plusieurs centaines de citoyens français décrété par le gouvernement allemand, l'on aura une idée exacte de l'œuvre odieuse entreprise par le chancelier.

—On mande de Washington que plusieurs personnes qui sont revenues d'Europe tout récemment, après avoir séjourné en France et en Allemagne, s'accordent à dire qu'on ne peut pas sé rendre compte aux Etats-Unis du dégré d'animosité qui existe entre les Français et les Allemands. Un Américain qui est un observateur minutienx exprime ainsi ses impressions :

" A Vichy, j'ai vu un jeune officier prussien poursuivi par les huées de la population et chassé de la ville parcequ'il était allemand. La manifestation de ces ressentiments ne peut qu'aboutir à une guerre comme les peuples civilisés n'en ont pas encore vue. Dès le début des hostilités la France sera unie comme un seul homme. Il ne faut pas être resté longtemps en Allemagne pour s'apercevoir que les Allemands sont bien plus avancés que tout le reste de l'Europe dans tout ce qui concerne l'art de la guerre. Le pays semble ne s'occuper que de son armée et des moyens qu'elle emploiera pour envahir prochainement la France. Lorsque la chose arrivera les Allemands s'apercevront que la France d'aujourd'hui n'est plus celle de 1870."

—A la demande du général Ferron, ministre de la guerre en France, le sénat par 137 contre 92, a voté l'urgence du projet de loi de mobilisation de l'armée. Le sénat a aussi adopté le projet de loi Ferron pour augmenter l'effectif de l'armée en ajoutant quatre régiments de cavalerie et dix-huit régiments d'infanterie. La chambre des députés a voté l'urgence du projet de loi antorisant le gouvernement durant la vacance des chambres à prendre les mesures de précautions nécessaires pour prévenir l'importation excessive des spiritueux allemands en France. Ce projet de loi a ensuite été référé au comité des douanes.

—Le sénat français a référé le projet de loi de mobilisation de l'armée au comité des finances.

—A la chambre des députés l'extrême gauche a passé une résolution demandant que le gouvernement dénonce le Concordat.

—Une motion de M. Rivet pour que le gouvernemet mette à exécution les lois existantes a été votée par 388 contre 149.

La chambre a ensuite décidé négativement du projet de loi pour établir un cable entre la France et les Antilles.

—Il règne une grande activité parmi les militaires à Metz ; on renforce les postes et on fait constamment évoluer les troupes. On travaille la nuit au moyen de la lumière électrique. Le département de l'aérostation fait des expériences dans le but de découvrir quel serait l'effet destructif obtenu en lançant de la dynamite sur les forts au moyen d'un ballon.

Le *Figaro* de Paris, fait le récit suivant de la découverte du complot organisé par les anarchistes allemands pour tuer l'empereur Guillaume pendant son récent voyage de Coblentz à Constance. Cette histoire à sensation émane, au dire du *Figaro*, d'une source tout à fait digne de foi.

Voici comment la police eut vent du complot, ce qui lui permit de prendre à temps toutes les précautions qui ont sauvé la vie du vieil empereur. Un individu a été arrêté à Gross-Gerau et on a trouvé sur lui un papier portant cette sinistre phrase : "Ce soir. un peu avant minuit, le train spécial impérial doit passer. Tenez vous prêts."

Des gendarmes furent aussitôt envoyés pour rechercher en ville tous les gens suspects. Un certain nombre d'arrestations eurent lieu et, sur plusieurs personnes, on trouva des billets semblables à celui cité plus haut. Pendant quelque temps le plus grand émoi règna parmi les employés du chemin de fer. Des patrouilles et des rondes extraordinaires furent dépêchées tout le long de la voie ferrée. Des perquisitions furent faites dans les maisons qui l'avoisinaient, et la plus sévère vigilance fut déployée par tous pour déjouer les projets criminels d'une demi-douzaine de malfaiteurs. Comme précaution suprême, le train impérial fut précédé d'une locomotive sur laquelle avait pris place le directeur de police. Ces mesures de précautions furent couronnées de succès et l'empereur arriva sain et sauf à Constance, sans se douter du danger auquel il avait échappé.

Après le passage du train impérial, on trouva le cadavre d'un gardien de la voie, gisant en travers des rails. L'enquête a démontré que le malheureux avait été assassiné à coups de couteau, puis placé sur la voie afin que le meurtre eût l'apparence d'un accident. Jusqu'ici, aucune arrestation nouvelle n'a eu lieu, et beaucoup de personnes prétendent que cette affaire est un moyen employé par le gouvernement pour effrayer les gens qui respectent la loi et faire passer les mesures radicales prises par la police, comme l'arrestation en masse vendredi dernier, à Berlin, des membres du comité socialiste central.

Choses et Autres.

—La plupart des membres du conseil du Nord-Ouest ont été nommés pour une autre année afin d'éviter des élections cette année.

—Les réformistes de Renfrew-Sud se sont réunis en convention et ont nommé M. Duncan, McIntyre, de Montréal, ancien président du Pacifique, comme leur candidat. M. McIntyre a déjà vécu dans le comté. Il est actuellement en voyage au Nord-Ouest avec l'honorable Alex. Mc Intyre, mais il va s'en revenir de suite et se mettre en campagne.

—Le major John George Bignell, du 23ème d'infanterie de Beauce, a succédé au lieut.-colonel A. J. J- Duchesnay, décédé, comme commandant de ce bataillon.

—A Ottawa, le département de l'agriculture a reçu la nouvelle que le vapeur "Buenos-Ayrean" a laissé Glasgow avec 890 immigrants islandais, qui désirent s'établir au Nord-Ouest.

—Il y a eu tirage de la grande loterie nationale, au Cabinet de Lecture Paroissial, Montréal, sous la présidence de M. le curé Labelle. L'immeuble de $5,000 a été gagné par le numéro 63796. Les numéros 81011 et 61129 ont tiré chacun un immeuble de $1,000. Une foule d'autres prix de grande valeur ont été gagnés par des numéros fortunés. Le gros lot de $5,000 eyant été gagné par le numéra 63796, tous les billets finissant par 96, gagnent une montre de $20.

—La compagnie du chemin de fer de colonisation du lac Témiscamingue fait construire en ce moment quatre quais sur la rivière Ottawa avec les $600 votés à la dernière session ; un quai à Mattawan, deux au Long Sault et un à Témiscamingue. M. Pierre Bouillianne, de Hull, dirige les travaux.

—Contrairement à l'attente général il n'a été fait aucune motion à Osgoode Hall Toronto, pour forcer le magistrat Baxter à endosser le bref émis par les autorités de Montréal contre E. E. Sheppard.

—Selon les derniers rapports du département de l'agriculture aux Etats-Unis, les principaux produits agricoles de ce pays s'élèvent à quatre milliards de piastres par année. Cela seul, indépendamment des industries, pêcheries, etc., représente un revenu moyen de $70 par année pour chaque homme, femme et enfant de la république américaine.

—Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis vient de recevoir, par l'intermédiaire du ministre d'Allemagne à Washington, un chèque de $1,000 et deux magnifiques montres en or avec prière de partager l'argent entre les familles des hommes de la station de sauvetage de Dam Neck Mills (Virginie) morts en essayant de sauver l'équipage du navire allemand "Elizabeth" et de donner les montres à Frank Teaford et Joseph E. Etheridge, les deux seuls sauveteurs survivants.

—On dit à Washington que le Saint-Père décernera cette année la rose d'or à Melle Caldiwell, qui a fait un don de $300,000 pour l'Université Catholique. Jusqu'ici la rose d'or n'est venue qu'une fois aux Etats Unis. C'est madame Sherman, la femme du général, qui en été honorée.

—L'élévateur Saint-Antoine, le plus considérable du Nord-Ouest et situé à deux milles à l'Est de Minnéapolis sur le chemin de fer du Manitoba, a pris feu à 7,20 heures p.m. le 19 courant. Cet élévateur avait une capacité de 2,700,000 minots. La bâtisse est complètemont détruite avec son contenu 1,100,000 minots de blé. Les pertes sur la bâtisse et les machines sont de $250,000 et celles sur le grain de $825,000. Le blé qui a été ainsi consumé est un dixième de l'approvisionnement apparent du Nord-Ouest.

—Armour & Co., de Chicago, ont tué 1,112,979 bêtes à cornes, 380,656 porcs et 86,777 moutons l'année passée. Ils ont mis en boîtes près de 40 millions de livres de viande. Cette maison de commerce emploie cinq mille hommes.

—Le rapport mensuel de mortalités, établit que durant le mois de juin le nombre de mortalités a été comme suit :

Montréal, 716 ; Toronto, 157 ; Québec, 145 ; Ottawa, 70 ; Kingston, 16 ; Winnipeg, 21 ; Sherbrooke, 13 ; Sorel, 18 ; Saint-Hyacinthe, 12.

—Comme résultat de la loi du commerce aux Etats, deux millions de minots de blé de Chicago, sont passés par Ottawa depuis le commencement de la saison, sur le C. P. R. et le Canada Atlantique, à destination de New-York. Le grain vient par eau jusqu'à Owen Sound.

Chronique Locale.

—La Cour d'Appel a rendu des jugements aujourd'hui.

—Il a été trouvé un chapeau de paille, pour enfant. S'adresser au poste de police de la ville.

—Les marchands tailleurs de la cité ont fait mardi dernier, un pique-nique des plus agréables, à Fraser's Grove.

—La rentrée des élèves au Pensionnat de Saint-Boniface aura lieu le 22 courant, l'ouverture des classes se fera le lendemain, mardi 23 courant.

—La société Guilbault et Lanthier a été dissoute. M. Lanthier continuera d'occuper le poste actuel et M. Guilbault ouvrira nne boutique dans le bloc RaRivière, avenue Taché.

—Il a été perdu dimanche dernier, entre le magasin de Madame Blais et le pont de Saint-Boniface, un bracelet en or. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le remettra au bureau du journal.

—MM. Langevin & Gareau informent leurs pratiques et le public en général qu'ils transporteront leur établissement, le 2 août prochain, No. 158, rue Principale, Winnipeg. Porte voisine de Alloway & Champion. Grande réduction à l'occasion de ce déménagement.

—Deux employés de la Cie de chemin de fer du Pacifique, se sont noyés mardi après-midi sur la Rivière-Rouge, en faisant une promenade en bateau. Les corps ont été retrouvés aussitôt après l'accident. Les victimes se nomment Harry Burnham et Robert Aire.

—M. le notaire Richard Lamarre, ci-devant de Sherrington, P.Q., établi depuis le printemps à Saint-François-Xavier, a apporté la semaine dernière à des amis de Saint-Boniface, quelques rayons d'excellent miel, produit de ses ruches. Le notaire Lamarre a apporté de la province de Québec trois ruches, qui ont essaimé et il en possède actuellement sept. Il prétend que le pays est bien favorable à l'apiculture.

—Mardi, le 9 août prochain, le cirque de S. H. Barrett donnera deux représentations à Winnipeg. D'après les annonces ce cirque sera sans contredit ce que nous avons encore eu de plus complet à Winnipeg. La ménagerie est considérable et se compose d'animaux sauvages et autres. Les acrobates accomplissent des tours de force prodigieux. Une des grandes attractions du cirque est le célèbre Jo-Jo, le garçon russe à figure de chien. La ressemblance de cet individu avec un basset, est réellement étonnante. (Voir l'annonce dans une autre colonne).

Chronique de la Province.

Saint-Joseph.

26 juillet 1887.—Dimanche dernier, 24 courant, notre paroisse a été témoin d'une belle cérémonie, la bénédiction de l'église. Cet édifice que nous devons au zèle et à l'énergie de notre digne curé M. l'abbé N. Pelletier, mesure 70 x 30 pieds. L'extérieur est terminé et l'apparence en est des plus jolies et peut rivaliser avec la plus part des autres églises de la province. Depuis longtemps déjà, M. le curé travaillait sans relâche à bâtir ce temple, mais la dureté des temps, la rareté de l'argent l'ont obligé de reculer son projet. Dieu sait les difficultés qu'il y a eu à surmonter avant de mener cette œuvre à bonne fiin. Aussi ses amis, ses paroissiens surtout voient-ils avec plaisir son succès. M. l'abbé Cloutier de Saint-Boniface avait été délégué, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque pour cette cérémonie. Le sermon de circonstance a été donné par lui. Une foule nombreuse venue de la paroisse de Saint-Pie, d'Emerson, était présente. Nous croyons que le souvenir de cette fête vivra longtemps dans le souvenir des paroissiens de Saint-Joseph.

—La première communion des enfants a eu lieu aujourd'hui 26 juillet. Cette cérémonie tombant le jour de la fête de Sainte-Anne l'église était bien remplie.

—Vendredi 22 juillet, nons avons eu la visite du Révérend Père Nolin, S.J., de M. l'abbé Filion, curé de Saint-Jean-Baptiste et M. T. A. Bernier, surintendant des écoles catholiques. Ces distingués visiteurs sont enchantés de notre paroisse. L'aspect de notre récolte est tout simplement superbe. Rien de plus beau à voir que nos champs de céréales.

Echos du Nord-Ouest.

Saint-Albert, Alberta.

18 juillet.—La Société Saint-Jean Baptiste a célébré avec succès sa fête patronale le 14 juillet courant. Il y a eu grand'messe à la cathédrale à 9.30 heures Les bâtisses étaient agréablement décorées de verdure et de drapeaux. Dans l'après-midi il y a eu pique-nique, jeux athlétiques et courses de chevaux. Il y avait environ trois cents personnes. A 8 heures p.m. il y a eu une soirée à la maison d'école. Voici le programme :

Ouverture, Piano, Dr McInnis.
Discours du président, M. Geo. Roy.
" Le fils d'adoption." Comédie en 2 actes, ou ont figuré MM. Geo. Roy, M. Ringuet, J. Chavre, A. Prince, S. Larue, J. Bilodeau et Th. Picotte.
Les Deux Aveugles—Opérette.
A. Prince et Jos. Bilodeau.
Solo de clarinette par M. Duplessis

Environ deux cents personnes assistaient à cette soirée et toutes s'accordent à dire que le programme a été très-bien rendu.

NAISSANCES.

—En cette ville le 22 courant, madame Basile Lloyd, d'une fille.

—A Saint-Vital le 22 courant, madame Martial Payette d'une fille.

—En cette ville le 28 courant, madame Eugène Dubuc d'une fille.

DECES.

A Montréal, le 10 courant, après deux jours seulement de maladie, M. Pierre Lauzon, frère de M. J. B. Lauzon, de cette ville.

En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 18 mois et 8 jours, Marie-Agnès-Emélie-Georgiana, enfant de M. Georges Couture

AVIS

"L'ACTE DE LA PROPRIÉTÉ RÉELLE DE 1885" ET SES AMENDEMENTS.

A toutes les personnes réclamant un droit ou un intérêt dans le terrain suivant, savoir : Le quart nord-ouest et la moitié ouest du quart nord-est de la section trente-une, dans le township cinq, dans le rang trois, à l'est du méridien principal, dans la province de Manitoba.

Vous êtes par les présentes informés que si vous réclamez quelque droit ou intérêt à ou dans le terrain susdit, vous devrez le ou avant le 23ème jour d'août prochain, A.D. 1887, produire une opposition défendant toute transaction concernant ce terrain, sinon un certificat de titre de ce terrain sera émis, après cette date, en faveur de Julienne Joyal de Saint-Boniface, si elle est trouvée y avoir droit, et vous serez exclus et empêchés pour toujours de présenter toute réclamation concernant ce dit terrain.

Bureau des Titres de Terrains, Winnipeg, 25 juillet 1887.

L. W. COUTLÉE,
Régistraire-Général.

AVIS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le Drain Wellington," seront reçues au Département des Travaux Publics, jusqu'à midi, le 28 juillet, 1887, pour une partie du Drain Wellington, dans le Tp 12, R. 10 Ouest.

Les plans et devis peuvent être consultés à ce Département.

Un chèque accepté de $50.00 devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué au cas ou le soumissionnaire refuserait de signer le contrat en conformité de sa soumission.

Il sera requis un cautionnement acceptable par le gouvernement pour garantir l'exécution du contrat.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Winnipeg, 16 juillet, 1887.

THOS. A. WADE,
Sous-ministre des Travaux Publics.

2ins.21.7.87.

Ville de Saint-Boniface.

Avis est donné par les présentes qu'à moins que les propriétaires ne fassent couper sous le plus court délai les chardons et autres plantes nuisibles croissant sur leurs terrains, le conseil les fera détruire par ses employés et tiendra tels propriétaires responsables des frais qui pèseront comme charge sur leur propriété.

Donné en l'Hôtel-de-Ville, en la ville de Saint-Boniface, ce 18 juillet, 1887.

JAMES E. P. PRENDERGAST,
Sec.-Trésorier.

1ins 21.7.87.

A Vendre.

CHEVAUX DU NORD-OUEST

DOMPTÉS ET INDOMPTÉS,

ELEVÉS SUR LES RANCHES DE

COCHRANE & CHIPMAN

A CALGARY.

Ces chevaux sont jeunes et sains et ont de 14½ a 15½ mains de hauteur.

Prix très réduits pour argent comptant.

GRAHAM & HEWSON,
Ecurie de louage,

272 rue Principale, Winnipeg.

3ins.14.7.87.

LOTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME ·:· MERCREDI de chaque mois.

La valeur des prix qui seront tirés le

17 AOUT 1887

—— SERA DE ——

$60.000

COUT DU BILLET

PREMIERE SERIE - - -	$1.00
DEUXIEME SERIE - - -	0.25

Demandez le catalogue des prix.

LE SECRETAIRE,

S. E. LEFEBVRE,

19, Rue St. Jacques

MONTREAL.

A L'ENCLOS

DE LA VILLE DE SAINT-BONIFACE.

Une taure d'un an sous poil rouge ayant l'oreille gauche fendue.

Un jeune bœuf d'un an, sous poil rouge, une tache blanche sur la croupe, sur le dos vis-à-vis des pattes de devant une tache blanche, les deux pattes de devant du genou au sabot sont blanches, les deux pattes de derrière sont blanches, et l'oreille gauche fendue.

Saint-Boniface, ce sept juillet, 1887.

J.-B. JOYAL,
Gardien d'enclos pour la ville de Saint-Boniface.

3ins.7.7.87

A L'ENCLOS

DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER OUEST.

Un jeune étalon sous poil rouge, étampé sur l'épaule gauche, d'une figure imitant la lettre majuscule M, le front et le nez blancs, le bas de la patte gauche de derrière blanc ainsi que le sabot.

MICHEL PATTENAUDE,
Gardien d'Enclos pour Saint-François-Xavier-Ouest.

Saint-François-Xavier, ce 16 juin, 1887.

4ins.23.6.87

IN THE POUND

OF ST. FRANÇOIS-XAVIER WEST.

A young stallion red color, stamped on the left shoulder, with a figure ressembling the capital letter "M," the forehead and the nose white, the lower part of the hind left leg and the foot also white.

MICHEL PATTENAUDE,
Pound-Keeper for St. François-Xavier-West.

St. François-Xavier, this 16th June 1887.

4ins.23.6.87

IN THE POUND.

OF THE TOWN OF SAINT-BONIFACE

One red heifer, one year old, the left ear split.

One red ox, one year old, white spot on the rump, one on the back, the two fore legs from the knee to the hoof white, hind legs white and the left ear split.

J.-B. JOYAL,
Pound-Keeper for the Town of Saint-Boniface.

4ins.23.6.87.

VICTOR LECLANC.

MEUBLES RÉPARÉS.

Achète et revend tout article de mobilier.
Bancs,
Pots à bouquets,
Chaises rustiques, etc.,
A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.
Bois de chauffage à vendre.

VICTOR LECLANC,
(Boutique de M. Buron), Avenue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba.

1an 7. 7. 87.

TRUDEAU & NEAL.

ENTREPRENEURS DE PUITS.

Saint-Boniface, Man.

MM. Trudeau & Neal ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils sont maintenant prêts à exécuter toute commande sous le plus court délai et aux prix suivants qui sont très réduits :

Par pied, boisé, $1.00 et jusqu'au premier lit de roche ou tuf, $1.25 pour traverser le premier lit de Roche et $1.50 par pied partant du premier lit de roche jusqu'à la profondeur de 125 pieds. Au cas ou un tube est nécessaire, celui qui fait percer le puits doit le fournir.

TRUDEAU & NEAL,
Entrepreneurs de Puits,
Saint-Boniface, Man.

1m.7.7.87.

Glace ! Glace ! !

M. JEAN-BAPTISTE LAUZON désire faire connaître au public qu'à partir d'aujourd'hui, il peut fournir de la glace pendant tout l'été. Pour $5.00 il donnera 10 livres de glace par jour jusqu'au 1er octobre prochain.

Saint-Boniface, 12 mai 1887.

J.-BTE LAUZON.

jno 12 5 87

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 15 juillet 1887, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, deux fois par semaine aller et retour, entre.

MIAMI ET MORDEN

à partir du 1er août prochain. Distance calculée 19 milles.

Le transport devra se faire dans une voiture convenable *via* Nelson.

Les malles devront laisser Miami les mardis et vendredis à 7.30 heures a.m., et arriver à Morden à midi en temps pour rencontrer le convoi de la malle allant vers l'est. Laisser Morden les mêmes jours à 3.00 heures p.m., ou après l'arrivée du convoi de malle de Winnipeg et arriver à Miami à 7.30 heures p.m., ou dans les 4.30 heures qui suivront le départ de Morden.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quand aux conditions du contrat offert, pevent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste de Miami, Morden et Nelson et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg 3 juin 1887.

3ins.9 6.87.

PUBLIC NOTICE

"The Real Property Act of 1885" *and Amendments Thereto.*

To Honorah A. Coolican, the Imperial Bank of Canada, and all other persons claiming any estate or interest in the following land, viz :—Subdivision lots numbers 107, 108, 109, 110, 111, 119, 120, 121, 122, 137, 138, 139, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 256, 258, 259, 268, 269, 270, 271, being parts of those lots of the Parish of St. Boniface numbered 69, 70 and 71 according to the Dominion Government Surveys, in said parish, according to a subdivision plan of said parish lots registered in the Registry Office for the county of Selkirk, as No. 122, and subdivision lots numbers 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 62, 63, 64, 65, 74, 75, 76, 77, 83, 84, 85, 86, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 148, 149, 150, 151, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 180, 181, 182, 183, 194, 195, 196, 197, 206, being subdivision lots of that lot of the parish of St. Boniface numbered 68 according to the Dominion Government Surveys in said parish according to a subdivision map or plan registered in the Registry Office for the county of Selkirk, as No. 122, also all that part of lot number 68 of the parish of St. Boniface, situate east of the Pembina Branch of the Canadian Pacific Railway.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the ninth day of august next, (A.D. 1887) file a caveat forbiding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to the Imperial Bank of Canada, if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Lands Titles Office, Winnipeg, 12th July A.D., 1887.

3i 7, 87. L. W. COUTLEE
Registrar General.

PUBLIC NOTICE.

The Real Property Act of 1885 *and amendments thereto.*

To any and all persons claiming any estate or interest in the following land, viz :—The south half of the north half, the north half of the south east quarter and the south west quarter of fractional section one, all of fractional section two, and all of fractional section three, in township ten, range one, east of the principal meridian.

The north half of section thirty five, the north east and south east quarter of section thirty four, in township nine, in range one, east of the principal meridian, in the Province of Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 10th day of August next, (A.D. 1887), file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to Letitia Murray, of the Parish of St. Charles, in the County of Selkirk, wife of Alex. Murray, of the same place, Farmer, if found entitled thereto, and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg, 14th July A.D. 1887.

L. W. COUTLÉE,
Registrar-General.

3ins.14.7.87.

LE STARR KIDNEY PAD.

effEst un remède, sûr et infaillible dont les ets sont durables pour les maladies, et affections des rognons, de la vessie et des voies urinaires, ou autres donnant des maux de reins et de côtés, etc., ou produisant des désordres tels que les urines fréquentes et difficiles, douloureuses ou trop abondantes, la retention et le sédiment de l'urine, des symptômes d'hydropisie, etc., dénotant la présence des affections ordinaires des organes sécréteurs de l'urine telles que la gravelle, le catarrhe de la vessie et des canaux, la maladie de Bright, l'hydropisie, les calculs, la débilité nerveuse.

On peut se procurer gratis des pamphlets et des témoignages chez les pharmaciens.

Prix, sachet pour enfants, $1 50. Remède efficace pour les enfants qui souffrent des faiblesses de reins.

Sachet ordinaire $2.00. Sachet de reins spécial pour les maladies chroniques.

La Cie Starr Kidney Pad de Toronto, continue d'introduire dans cette Province leur fameux remède, et il n'est que juste d'attirer l'attention sur la longue période de succès qui a accueilli son grand antidote pour tant de maladies douloureuses. Le témoignage de personnes dignes de foi démontrent que des cas invetérés de maladies de Bright et de rognons ont été guéris par l'usage de ces sachets, qui n'ont pas d'égaux pour le traitement des difformités du dos, les faiblesses des organes lombaires et urinaires.

(Victoria Colonist, Sept. 11, 1886.)

Insistez pour avoir ce que vous demandez. On sollicite des correspondances.

McGOWN & COCKBURN,
888 Rue Principale, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

6m 30,12,86

THE

Dartmouth Ropework Co.

HALIFAX, NOVA SCOTIA.

The present is the right time to purchase

BINDER TWINE

FOR THE HARVEST OF **1887.**

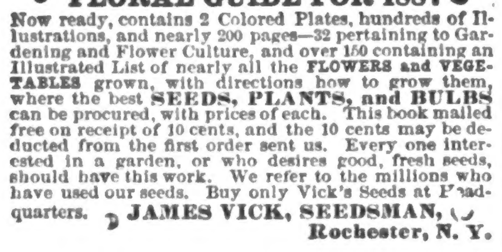
EXPERIENCE HAS PROVED THE BEST IS THE **CHEAPEST.**

A GOOD TWINE MUST POSSESS **STRENGTH and EVENNESS** which are combined in the highest degree in that made by this company.

THE FARMERS OF CANADA should secure this special manufacture from their local dealers, who can obtain prices and any other information required by addressing the

DARTMOUTH ROPEWORK CO., 12 WELLINGTON ST., WEST, TORONTO.

N.B.—No Quotations Given for Less Than 10 Tons.



● FLORAL GUIDE FOR 1887 ●

Now ready, contains 2 Colored Plates, hundreds of Illustrations, and nearly 200 pages—32 pertaining to Gardening and Flower Culture, and over 150 containing an Illustrated List of nearly all the **FLOWERS and VEGETABLES** grown, with directions how to grow them, where the best **SEEDS, PLANTS, and BULBS** can be procured, with prices of each. This book mailed free on receipt of 10 cents, and the 10 cents may be deducted from the first order sent us. Every one interested in a garden, or who desires good, fresh seeds, should have this work. We refer to the millions who have used our seeds. Buy only Vick's Seeds at Headquarters. **JAMES VICK, SEEDSMAN, Rochester, N. Y.**

PENSIONNAT
DE
SAINT-BONIFACE,

SOUS LA DIRECTION DES

RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventilées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliorés, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues française et anglaise	$10.00
Musique et usage des pianos	3.00
Dessin	1.00
Blanchissage	2.50
Lit complet	1.00
Droit d'entrée, (payable une seule fois)	5.00

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque élève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave ou pour des raisons incontrôlables, il n'est fait aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

Il n'y a d'admis que les proches parents, les tuteurs ou autres personnes dûment autorisées.

PRESTON & NORRIS

(Ci-devant de la maison Alexander).

494 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG, 494

Porte voisine du magasin de Chaussures de Ryan.

—— 0:0:0 ——

MM. Preston & Norris veulent se défaire de tout leur assortiment de

MARCHANDISES SECHES,

Marchandises pour Messieurs, etc.,

à des prix bien au-dessous de tout ce qui peut s'offrir dans Winnipeg.

Tout l'assortiment doit être vendu le 1er d'Août prochain.

Nos Marchandises sont toutes nouvelles.

PRESTON & NORRIS,
[Ci-devant de la maison Alexander]
494 Rue Principale, Winnipeg.

3m 12,5,87

Porte voisine du magasin de chaussures de Ryan, près de l'Hôtel-de-Ville.

SANTÉ POUR TOUS !!

LES PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,

(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 251 Rue Principale

VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,

toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.

1m. 10. 6. 86.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

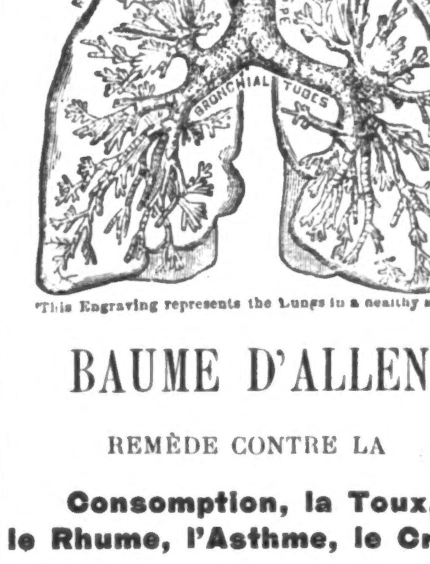
365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

——(0:0:0)——

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantitlons sur demande.



'This Engraving represents the Lungs in a healthy state.)

BAUME D'ALLEN

REMÈDE CONTRE LA

Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup

Et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

Il guérit la Consomption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.

Recommandé par les Médecins, les Garde Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.

Il n'a jamais échoué dans son action.

Il n'a pas d'égal comme expectorant.

Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.

Il ne contient pas d'Opium.

Chaque Bouteille porte les Directions.

En vente chez tous les Pharmaciens.

6f 83, 1a

Vieux Timbres.

Mme Deguy, 12 avenue Bosquet, à Paris, désire acheter des vieux timbres-poste, pour collections et tapisseries, principalement des timbres usés de Nouvelle-Ecosse.

no.28.4.87.



THE MORNING CALL

Only Conservative Morning Newspaper in Manitoba or N. W. T.

Full cable and telegraphic reports of current European, Canadian and United States News.

Special news reports compiled by resident correspondents throughout Manitoba, the Northwest Territories and British Columbia.

Complete reports of Parliamentary proceedings at Ottawa and Winnipeg.

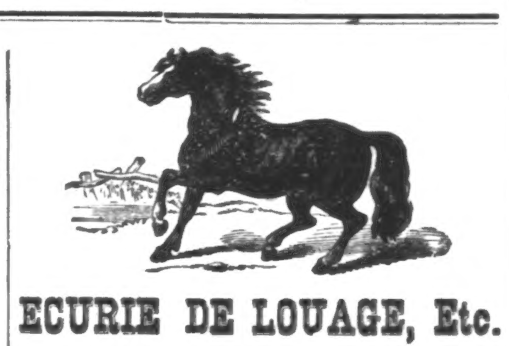
THE MORNING CALL alone receives the night dispatches of the United Press Association in Winnipeg, and has a news service unequalled west of the great lakes.

Subscription rates: One year $10; six months $5; three months $3. Strictly in advance. Sample copies mailed free to any address on application.

Subscribe now. Address

The Call Printing Co'y, Winnipeg.

ACTON BURROWS, President and Editor-in-Chief.



ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

1a 12,5,87

GUILBAULT et LANTHIER
FERBLANTIERS

BLOC ROYAL,

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

MM. Guilbault et Lanthier ont l'honneur de remercier leurs amis et le public en général de l'encouragement que l'on a bien voulu leur donner, et ils profitent de la circonstance pour leur dire qu'à l'avenir, un assortiment des plus complets de chaudières à lait pour fromageries et beurreries ainsi que tous les autres vaisseaux que peut nécessiter l'exploitation de l'industrie laitière de 20, 25 et 30 gallons à vendre à bas prix. Nous invitons spécialement les résidents de la campagne à venir visiter notre établissement.

Couvertures en Fer Blanc,
Tôle Galvanisée,
Tôle Noire;

REPARATION DE TOUTE ESPECE, Etc.

M. Lanthier s'occupera aussi de poser les appareils de chauffage et exécutera tout ouvrage en plomb.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'endroit:

Guilbault et Lanthier,

"BLOC ROYAL"

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

2m. 16. 9. 86.

Le Grand Remede Francais

LES PILULES PÉRIODIQUES DU DR LEDUC.

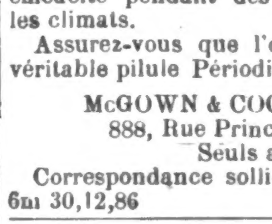
RÉCOMPENSE.—Les dames qui feront usage de ces pilules pendant une période raisonnable, et d'après les instructions, et qui ne seront pas guéries de quelqu'une des maladies pour lesquelles elles sont recommandées, seront remboursées de leur argent sur demande faite à notre bureau, mais elles ne doivent pas faire usage des pilules pendant la grossesse. Ces pilules sont composées de médicaments les plus purs et reconnus pour agir directement sur les organes génitaux des femmes. Elles sont enveloppées dans des capsules à l'épreuve de l'air, et de cette manière elles peuvent conserver toute leur force et leur efficacité pendant des années sous tous les climats.

Assurez-vous que l'on vous donne la véritable pilule Périodique du Dr Leduc.

McGOWN & COCKBURN,
888, Rue Principal, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

Correspondance sollicitée.

6m 30,12,86



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frère propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23 84

EDWARD KELLY

Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

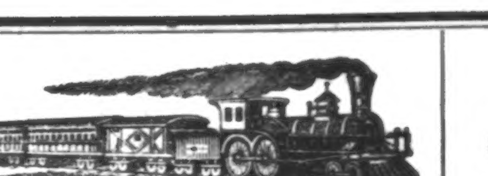
No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.

1an.8.7.87.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est — Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest — Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est — Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15	Moose Jaw	5 l †7 30 pm
†6 55 a m l 14	Moose Jaw	14 a †7 00 pm
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14	Medecine Hat	16 l 12 40 a m
11 35 p m l 11	Medecine Hat	13 a †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8	Calgary	19 l 12 30 p m
12 01 p m l 10	Calgary	12 a 11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud — Départ	Stations.	Allant vers le Nord — Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord. — Départ	Stations.	Allant Sud. — Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est. — Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest. — Départ	Stations.	Allant Nord-Est — Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 pm

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général.
W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.

jno.18.12.84.



EN ROUTE

—— POUR ——

ONTARIO

—— ET ——

Tout L'EST

Achetez vos BILLETS via la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à
S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

4,2,86 jno



STATISTIQUES VITALES

ENREGISTREMENT

De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requ s concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cédule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits établis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.

IMPRIMERIE

— DU —

JOURNAL "LE MANITOBA'

— :o: —

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,

CARTES DE VISITES,

CARTES DE SOIRÉES,

PAN-CARTES,

CATALOGUES,

BROCHURES,

CIRCULAIRES,

ENTETES DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

LETTRES FUNÉRAIRES,

ENVELOPPES,

PROGRAMMES,

PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

—(o TOUTES ESPECES DE o)—

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales

— :o: —

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publicatton

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA